

D 1094 COLOMBIE: REQUIEM POUR LES OTAGES
DU PALAIS DE JUSTICE

Les événements tragiques de l'occupation du Palais de justice par le groupe de guérilla M-19, le 6 novembre 1985, avec de nombreux morts, ont traumatisé le pays (cf. DIAL D 1072). Les 35 guérilleros du commando y avaient trouvé la mort, ainsi que 11 militaires, 44 fonctionnaires du Palais de justice et 17 magistrats, dont le président de la Cour suprême. Le 24 janvier 1986, une fuite aboutissait à la publication du compte-rendu de la réunion du Conseil des ministres du 7 novembre, au moment où l'armée reprenait le contrôle de l'édifice. Nous publions ce texte dans son intégralité (sauf la liste détaillée des noms des participants). La publication de ce document dans la presse colombienne a provoqué de nombreux remous, car il fait apparaître un manque manifeste d'informations du gouvernement sur le déroulement de l'opération militaire, et des communications défailtantes avec l'armée. Il reflète l'état d'esprit qui a présidé à la décision de ne pas négocier - sauf pour reddition - avec les guérilleros, et qui a prévalu à l'annonce de la mort des otages.

Note DIAL

Acte n° 176
concernant la session extraordinaire
du 7 novembre 1985

(Intertitres de DIAL)

Heure d'ouverture: 9 H du matin

Lieu: Palais de Nariño, ville de Bogotá, République de Colombie. Salle du conseil des ministres.

Sous la présidence de M. Belisario Betancur, président de la République, s'est réuni le conseil des ministres en session extraordinaire avec la participation des ministres de:

(Suit la liste des différents ministres et invités spéciaux) (NdT)

Le président de la République commence en rapportant aux membres du cabinet les activités qui ont été les siennes dans les dernières heures. Il explique qu'il a rendu visite aux membres des forces armées du canton nord, qu'il a accompagné les familles des agents de l'ordre tombés en opération ainsi que la famille du petit-fils du général Rojas Pinilla lâchement assassiné. Le président rapporte également qu'il a parlé par téléphone avec les anciens présidents de la République, avec les candidats à la présidence et avec les présidents du Sénat et de la Chambre des députés; qu'il les a tous informés sur le déroulement des événements, sur les actions menées et sur la décision du gouvernement de ne pas négocier avec les subversifs, mais de rechercher leur reddition et le sauvetage de leurs otages.

Le chef de l'Etat insiste sur le fait que le gouvernement fait ce qu'il doit faire, que les forces armées et la police n'ont commis aucune erreur et qu'il y a eu parfaite coordination. Il fait également savoir que la Croix-Rouge colombienne

a reçu et continuera de recevoir toutes les garanties nécessaires à la mise en oeuvre de sa tâche humanitaire.

Ensuite, le ministre de la défense présente un rapport détaillé sur la situation au Palais de justice et une évaluation sur les opérations à mener, en insistant sur le fait que les forces armées et la police ont cherché à tout moment à éviter la mort des otages, raison pour laquelle elles ont agi sans précipitation mais avec fermeté.

(Reddition sans conditions)

Le président de la République déclare que, dans les conversations qu'il a eues, on lui a suggéré de rechercher le dialogue avec les occupants du palais. Qu'il aimerait avoir l'opinion des ministres, mais que de toutes manières, s'il y a dialogue, c'est pour obtenir la reddition des subversifs car il n'est aucune-ment question de négocier ou de conclure un accord avec eux.

Le ministre de la justice propose de rechercher le contact par l'intermédiaire de la Croix-Rouge en vue du dialogue qui avait été établi dans la nuit du 6 mais qui n'avait pas abouti.

La ministre des communications déclare qu'il faut en effet maintenir la politique de dialogue avec les guérilleros pour leur demander de se rendre, tout en continuant simultanément les opérations militaires.

Le ministre du développement se déclare d'accord avec la recherche du dialogue par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.

Le ministre de l'agriculture propose de parler avec la Croix-Rouge pour qu'elle demande aux forces armées et à la police, ainsi qu'aux guérilleros, un cessez-le-feu permettant de porter secours aux blessés et aux malades. Que la Commission de la Croix-Rouge transmette aux occupants du palais un message indiquant le désir du gouvernement de parler avec eux et les canaux possibles de ce dialogue.

Le ministre du travail suggère que le dialogue soit avec les forces armées puisque le seul message à faire parvenir sera celui de la reddition, et la seule proposition celle de la garantie d'intégrité physique et d'un jugement impartial.

Le président de la République demande une interruption de la discussion pour lire et corriger le communiqué à remettre à la presse. Le communiqué est lu, les ministres font leurs commentaires, et les ministres de l'intérieur et des relations extérieures sont chargés de le compléter en fonction des observations de leurs collègues et de le rendre public ensuite.

(Le rôle de la Croix-Rouge colombienne)

A la reprise de la discussion, le ministre de l'intérieur fait savoir qu'il estime utile de dialoguer sans céder et qu'il est donc d'accord pour laisser entrer la Croix-Rouge avec un message et un radio-téléphone.

Le ministre des travaux publics déclare qu'en tout cas la décision de libérer les otages et de ne pas négocier doit toujours tenir, et que, pour parvenir à la reddition, la seule alternative consiste à établir la communication avec les guérilleros et à leur faire savoir que reste en vigueur la proposition faite dans l'après-midi du 6 sur leur intégrité physique et un jugement impartial.

Le ministre des mines explique que le dialogue est utile, mais qu'il faut arrêter un délai pour la reprise définitive du palais. Il déclare que tout le pays est aux côtés du président de la République dans sa décision.

Le ministre de l'intérieur procède à un rappel des faits; il explique que le problème a commencé voici seize heures, que les opérations militaires se poursuivent, que si l'on ne fait parvenir aux guérilleros un message de garantie de leur intégrité physique et d'un jugement impartial, il n'y aura plus qu'à attendre le terme par épuisement.

Le ministre de la défense explique qu'en raison du grand nombre de fonctionnaires au Palais de justice, l'opération de reprise doit être conduite sans précipitation afin de protéger leurs vies. Que s'il n'y avait pas eu cet objectif fondamental dans l'opération militaire, le Palais de justice aurait pu être récupéré en quelques minutes.

Le président de la République indique que le contact est recherché par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, que le Secours national cherche la façon d'entrer pour faire parvenir le message. Le chef de l'Etat suspend la séance et informe qu'il recevra les commissions qui voudraient lui rendre visite. Il demande que soit montée l'opération avec la Croix-Rouge et terminée la rédaction du communiqué de presse. Les ministres de l'intérieur, de la justice et de la défense sont chargés de rédiger le texte du message à faire parvenir aux guérilleros par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, et il est informé qu'a déjà été contacté dans ce but le responsable de Secours national, M. Carlos Martínez Sáenz.

(Solidarité gouvernementale)

A 13 H, le chef de l'Etat réunit à nouveau le conseil des ministres. Pour commencer il donne lecture du message qu'il prononcera à la télévision (1), et il sollicite les commentaires des ministres. Après avoir écouté ces commentaires, le président indique qu'il fera les corrections appropriées et qu'il attendra de voir le déroulement des événements pour enregistrer le message prévu pour l'émission de 20 H.

Le ministre de la défense informe sur le déroulement des opérations en soulignant qu'il n'y avait pas eu d'évolution significative, mais que par l'utilisation de charges explosives on cherche à ouvrir des passages vers le lieu où se trouvent les guérilleros, de façon à entrer sans mettre en danger la vie des otages.

Le ministre des relations extérieures fait savoir qu'il désire consigner la déclaration suivante dans les actes de la réunion et pour l'histoire: "*La première décision qu'a prise le président de la République, avec le soutien de ses ministres, dont le ministre de l'intérieur, décision de ne pas négocier ni de conclure un accord, a été prise à l'heure où l'on ignorait encore le sort du frère du président de la République et celui de l'épouse du ministre de l'intérieur, lesquels se trouvent au Palais de justice. C'est la preuve de la hauteur de vue, de la capacité de réflexion et de la permanente prise en considération des intérêts supérieurs de la nation qui ont présidé à l'ensemble du processus de prise de décision dans cet événement tragique. Je tiens également à mentionner l'union des membres du Conseil des ministres et leur entière solidarité avec les décisions du président de la République.*"

Le secrétaire général de la présidence de la République demande que la proposition du ministre des relations extérieures soit adoptée comme étant celle de la totalité des membres du Conseil des ministres. La demande est acceptée à l'unanimité.

(Fin de la tragédie)

Il est procédé à l'audition de la radio qui informe que le point final de la tragédie est arrivé. Le Conseil écoute dans un silence absolu. L'information est la même à d'autres sources.

[1] Cf. DIAL D 1072 [NdT].

A la reprise de la discussion, le ministre de la justice prend la parole pour dire: Je crois que le prix payé a été élevé. Il est probable qu'au moins huit magistrats sont morts. Le pays mais surtout la justice se remettront difficilement de ce coup. En raison des menaces contre la Cour suprême, un plan de protection avait été élaboré mais il semble qu'hier cette protection n'existait pas. Nous devons ouvrir une enquête pour savoir pourquoi, le jour de l'occupation du Palais de justice par le M-19, a été retirée la force que le DAS et la police avaient affectée à la protection de la Cour et du Conseil d'Etat. Par ailleurs, j'ai l'impression que le Conseil des ministres n'a pas été suffisamment informé sur le déroulement de l'opération militaire. La proposition du ministre de la justice dans le sens du dialogue avec M. Andrés Almarales, l'un des responsables de l'occupation du palais, et que le Conseil des ministres avait acceptée, a très probablement été court-circuitée par la reprise précipitée du quatrième niveau, étage où se trouvaient retenus en otages M. Reyes Echandía et d'autres magistrats de la Cour. Le risque que ceux-ci aient été tués à ce moment-là, d'après le ministre de la justice, est très grand. Le jugement de l'histoire sera très sévère sur ces faits; de même pour le jugement de l'opinion nationale et de la magistrature qui vont sans aucun doute accuser le gouvernement d'imprévoyance en la matière. Par conséquent, et pour qu'il ne subsiste aucun doute sur le comportement du gouvernement et des forces armées dans le cas présent, il est important de décider l'ouverture d'une enquête sur les événements, en vertu de quoi le secrétaire du conseil fera pour cela les démarches nécessaires auprès de l'organisme approprié de l'Etat.

Le ministre de la défense déclare qu'il apporte son soutien aux déclarations du ministre concernant l'enquête sur les événements.

Le président de la République déclare: La réunion doit être consacrée à l'introspection dans la sérénité et la réflexion. L'analyse doit être sous le signe de pensées élevées sur la santé de la patrie pour éviter que, sous l'accablement que nous sentons peser, nous entraînés la nation dans d'autres abîmes. Il faut une information plus complète pour porter un jugement. Nous avons besoin de faire héroïquement preuve de sérénité, de réflexion et de pondération car nous sommes encore pris dans le tourbillon des événements, et nous ne devons pas nous laisser entraîner dans un jugement précipité.

Le ministre des mines et de l'énergie affirme: Je suis particulièrement fier de faire partie de votre gouvernement, Monsieur le président, et d'avoir été témoin de votre hauteur de vue et de votre sérénité. Je ne crois pas que ce soit le moment de porter un jugement ou de procéder à une évaluation, car nous devons attendre d'être mieux informés par ceux qui ont préparé et exécuté l'opération.

Le ministre de l'intérieur dit: Hier soir je me suis permis de faire quelques observations que je ne vais pas reprendre ici. Mais j'ai été très clair pour dire qu'elles étaient d'ordre interne et qu'il n'était pas question pour moi de faire des critiques d'ordre institutionnel. Je n'ai pas eu l'occasion de dire que, s'il faut faire face à un débat, ce qui se produira certainement, nous devons être cohérents et défendre la même position. Nous devons éviter tout ce qui peut être cause de désunion car il est essentiel que nous agissions en parfaite solidarité. Il est évidemment nécessaire d'avoir une chronologie parfaite de tous les faits.

(Davantage d'informations)

La ministre des communications dit: Nous sommes tous, sans exception, fiers d'avoir suivi le président de la République dans cette affaire. Mais nous sommes aussi très blessés et affectés par ce qui s'est passé. Nous ne devons cependant avoir le moindre doute quant aux décisions prises. Nous avons été très impressionnés par la mort du président de la Cour suprême, mais nous devons rappeler que, lorsque nous avons entendu sa voix, il n'était pas une personne libre. Je suis d'accord sur le fait qu'il faut rassembler toute l'information sur les événements.

Le secrétaire économique de la présidence déclare: Je ne doute absolument pas que la stratégie adoptée a été la meilleure dans cette tragédie. Le résultat n'est pas des plus défavorables. Certes, les magistrats ont perdu la vie, ainsi que de nombreux soldats et fonctionnaires, mais la tradition juridique du pays a été sauvée.

Le ministre des travaux publics rappelle que le pays a continué de vivre malgré le fracas des affrontements. Que l'Etat en est sorti renforcé.

Le ministre du développement fait savoir que les institutions en sortent renforcées mais le gouvernement en sort affaibli.

Le secrétaire général de la présidence rappelle le message lu par le chef de l'Etat et l'appel qui est fait à la sérénité et à la solidarité. L'équipe ministérielle a œuvré comme un seul homme en l'occurrence. Aujourd'hui le Congrès a reçu des manifestations de soutien. Le pays a vécu un moment historique et je suis convaincu que les effets, bien que très tragiques, seront décisifs pour la vie des institutions.

Le ministre des finances déclare que le pays vient de connaître un malheur. La guerre a ses coûts, parfois très élevés. Une bataille a été gagnée dans la défense des institutions et une leçon a été donnée qui sera déterminante.

Le ministre de l'agriculture dit: Un événement vient d'être vécu dans lequel le facteur de la surprise a joué un rôle primordial. Le pays est aux côtés du gouvernement et du président de la République. Je crois que deux choses très importantes ont eu lieu. En premier lieu c'est le facteur de la dissuasion: le gouvernement ne cède pas, même en cas de surprise. En second lieu le pays a été mis au courant de la logique de recherche de la paix: celui qui veut la paix aura la paix, celui qui veut la guerre aura la guerre. Je pense ainsi que les événements, très douloureux, ont renforcé le gouvernement et ceux qui ont donné leur vie ne l'ont pas fait en vain.

Le ministre de la santé rappelle: tous les membres du cabinet ont été à vos côtés quand vous avez pris vos décisions dans cette difficile situation. Le gouvernement a donné une image de solidarité et de soutien au président. Je me sens particulièrement fier d'être de ce gouvernement.

Le ministre du travail déclare: le sacrifice de Rodrigo Lara a permis que sa lutte contre le trafic de drogue et pour l'amélioration de la justice en Colombie continue grâce à l'arrivée de Enrique Parejo, lequel poursuit cette lutte avec hauteur de vue et courage. Le sacrifice des magistrats a renforcé l'unité de la nation autour d'un gouvernement démocratique et d'une magistrature à nouveau attaquée par les ennemis de l'Etat. Le sacrifice ne sera pas vain. Il en reste de grandes leçons. L'une d'elle est qu'un pays ne peut négliger son armée; en l'occurrence les forces armées et la police ont une nouvelle fois fait preuve de leur totale loyauté envers les institutions. Je pense que, comme Colombien, comme travailleur et comme membre de ce cabinet, je dois être fier du président qui est le nôtre, et que j'ai été témoin de faits décisifs pour l'histoire.

Le ministre de l'éducation affirme: Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit et je ne vais donc pas le répéter. Il me semble qu'il est opportun d'étudier quelques points pratiques. Il faut d'abord mettre à l'étude une série de décrets-lois à prendre pour assurer le fonctionnement de la Cour et du Conseil. Je pense également nécessaire d'élaborer le texte des décrets d'honneur.

(L'enquête nécessaire)

Le président de la République fait savoir qu'avant d'aborder ces points il faut compléter l'analyse en cours. Qu'il faut également décider du lieu où devront fonctionner la Cour et le Conseil. Il suggère pour la Cour les installations de l'Hemeroteca.

Le ministre de la défense déclare: Le magistrat Reyes était un ami personnel, il était comme un frère pour le directeur de la police. Son sacrifice m'affecte mais je suis aussi profondément affecté par la mort de six de mes hommes et par les blessures de dix-neuf autres. Ils s'ajoutent à la liste déjà longue des victimes parmi les forces armées. Je suis fier du comportement de mes hommes, de l'opération menée jusqu'au succès. Les forces armées ont été une fois de plus aux côtés du gouvernement légitimement constitué, même au prix de nombreuses vies.

Le ministre de la justice ajoute: Je crois que j'ai été mal compris lors de ma première intervention d'aujourd'hui. Moi aussi je suis fier d'être de ce gouvernement, je suis entièrement d'accord avec le président et je suis solidaire de toutes ces décisions. Je considère effectivement que d'avoir fait partie de ce gouvernement est un des plus grands honneurs de ma vie. Je suis également solidaire, comme je l'ai déjà fait savoir, avec la politique de paix. Je tiens à dire tout mon respect et toute mon admiration pour les forces armées, et je remercie beaucoup le ministre de la défense pour sa décision de favoriser l'enquête que j'ai demandée, un soutien qui l'honore au plus haut point. Toutefois je corrige ma demande initiale d'enquête et je sollicite du ministre de la défense un rapport détaillé pour le Conseil des ministres sur le retrait de la protection au Palais de justice, ainsi que tout autre information qu'il estimera utile à la compréhension des événements.

Le ministre des relations extérieures dit: Je suis profondément convaincu que le fait a été bénéfique pour la patrie. D'après tout ce que j'ai entendu au cours de ces réunions terribles et exemplaires, je pense qu'il s'agit d'heures décisives dans l'histoire de Colombie. Je demande que soit minutieusement consigné tout ce qui a été dit et fait. Je demande que soit soulignée la hauteur de vue des membres du gouvernement. Nous venons de vivre une guerre. Si ce pays avait connu le sort des autres qui ont été contraints par faiblesse de négocier avec le terrorisme, il se serait effondré. Moi aussi je suis fier d'avoir participé à un événement aux répercussions si profondes. Ces grandes batailles ont un coût terrible et déchirant: des vies ont été perdues mais ce qui est arrivé au président de la Cour suprême n'a pas été vain. J'ajoute que je suis fier d'être le collègue des ministres, d'appartenir à ce Conseil qui est le Corps mystique du gouvernement. Je suis convaincu que nous avons rendu un brillant hommage à la démocratie.

Le ministre des finances déclare: Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit. Je tiens à ajouter qu'il faut rester attentif et garder le sens des proportions. Les grands responsables de tout ce qui est arrivé sont des va-nu-pieds. Une telle opération-suicide signe leur degré de déséquilibre. Une grande leçon a été donnée, tout ce qui devait être fait a été fait. Aussi, en dépit de la douleur qui nous étreint, nous n'avons pas à demander pardon. La volonté de paix dont le président a toujours fait preuve est précisément celle qui lui donne le droit d'être énergique dans l'action.

(Le chef de l'Etat seul responsable)

Le chef de l'Etat dit: Merci beaucoup, messieurs les ministres. Nous allons envisager l'avenir. Dans le projet d'allocution que je vous ai lu, je déclare que j'assume toute la responsabilité. Le président de la République est le seul responsable. Je précise évidemment que j'ai fait des consultations. Voici que s'achève l'un des chapitres les plus terribles de notre histoire aux répercussions uni-

verselles. La grande maladie du genre humain - le terrorisme - vient de subir un traitement exemplaire. L'autocritique est très importante mais très difficile: quand on se regarde on se voit parfaitement. Mais il est difficile de reconnaître ses erreurs. Il faut parfois regarder de très haut, comme dans le poème de Carranza: "J'entends la voix des hauteurs". Laissez-moi vous dire, chers ministres, que ce drame horrible doit renforcer notre unité. Le gouvernement, bien sûr, mais surtout le pays, la patrie qui est une amante exigeante pour nous. Soyons encore plus nobles, plus unis et plus solidaires.

Ensuite le secrétaire juridique de la présidence donne lecture de deux projets de décrets. Il est discuté de leur contenu et décidé de les corriger en fonction des commentaires des ministres. Il est convenu de proposer aux magistrats survivants et aux conseillers que la Cour occupe les locaux de l'Hemeroteca, et le Conseil ceux de la Maison de la monnaie. Puis, sur demande du ministre des finances, il est procédé à l'étude du financement de la reconstruction du Palais de justice. Le chef de l'Etat indique qu'il faut aller très vite et souhaite que les travaux commencent le plus tôt possible. Le ministre des finances est chargé d'élaborer le décret-loi correspondant sur le financement des travaux et la simplification des démarches pour leur soumission. Le ministre de la santé annonce que la Croix-Rouge colombienne l'a informé du retour à la normalité et du début des opérations de recherches des victimes. Qu'elle lui a demandé de transmettre sa solidarité au gouvernement. Que la Croix-Rouge désire que l'on sache que l'attitude des forces armées a été à tout moment prudente et appropriée.

Pour finir le président de la République indique que le secrétariat général de la présidence, le protocole du ministère des relations extérieures et la Maison militaire de la présidence se chargeront de tous les détails concernant les obsèques.

L'ordre du jour étant épuisé à 18 H 30 du 7 novembre 1985, le président de la République a levé la séance.

Belisario Betancur
président du conseil des ministres

Le secrétaire

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)